



la ligue de l'enseignement

Fédération des Amicales Laïques 44

TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU LUNDI 26 JUIN 2017 – 18 H 30

1ERE RESOLUTION :

L'assemblée générale financière adopte le rapport financier, approuvant ainsi les comptes tels qu'arrêtés par le conseil d'administration.

Cette résolution est :

2EME RESOLUTION

L'assemblée générale financière, après lecture par : Frédéric BOLUFER, commissaire aux comptes du Cabinet KPMG, du rapport spécial sur les conventions réglementées, approuve ledit rapport.

Cette résolution est :

3EME RESOLUTION :

L'assemblée générale financière approuve les comptes annuels et décide d'affecter le résultat 2016 au compte report à nouveau.

31/12/2015 Report à nouveau	-325 928
Affectation du résultat 2016	-62 896
31.12.2016 Report à nouveau	-388 824

L'assemblée générale financière décide d'affecter le résultat de -62 896 € au compte « report à nouveau ». Après cette opération le solde du compte report à nouveau est débiteur de : -388 824 €.

Cette résolution est :

4EME RESOLUTION

Quitus est donné aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2016.

Cette résolution est :

5EME RESOLUTION

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire et de commissaire aux comptes suppléant arrivant à échéance au 31 décembre 2016, nous vous proposons de les reconduire pour une nouvelle période de 6 ans se terminant le 31 décembre 2022.

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire : La Société KPMG, tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 92068 Paris la Défense
- En qualité de commissaire aux comptes suppléant : SALUSTRO REYDEL, Tour Eqho 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Cette résolution est :